

# CONDITIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES

**PARTICULIERS**

## **COMPTES DE DÉPÔTS**

Conditions applicables  
au 1<sup>er</sup> juillet 2020



**Rothschild  
Martin Maurel**

Les comptes de dépôts ouverts en France dans les livres de Rothschild Martin Maurel sont soumis, sauf dérogations particulières, aux conditions générales tarifaires indiquées dans ce document.

Les tarifs mentionnés concernent les opérations les plus courantes. Ils peuvent être modifiés à tout moment dans le respect des obligations réglementaires, et ne sont pas limitatifs. Pour les opérations plus spécifiques, votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer les indications que vous souhaiteriez obtenir.

Nos tarifs sont présentés en euros et TTC lorsqu'ils sont soumis à la TVA, au taux de la TVA en vigueur. En cas de modification du taux de TVA, les tarifs TTC sont impactés des nouvelles conditions de TVA à compter de la date d'application officielle du nouveau taux de TVA.

Vous pouvez vous référer au glossaire « Banque au quotidien et Crédit » élaboré par le CCSF.

## Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)	Gratuit avec la dématérialisation des documents (dont relevés de compte), sinon 4 €/mois, soit 48 €/an (hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Tenue de compte	150 €/trim. soit pour information, 600 €/an
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	3 €/mois soit pour information, 36 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	
Carte Bleue Visa	46 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	
Carte Bleue Visa	52 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	
Carte Bleue Visa Electron	37 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement, avec une carte de paiement internationale)	Gratuit
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30 €/an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : 3,95 € Par Internet : Gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	Gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	Gratuit
Commission d'intervention	8 €/opération avec un plafond de 80 €/mois

## Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture et clôture d'un compte de dépôt	Gratuit
Récapitulatif des opérations automatiques et récurrentes	Gratuit
Désolidarisation d'un compte joint	Gratuit
Relevés de compte	
Relevé de compte mensuel	Gratuit
Relevé annuel de frais	Gratuit
Relevé de compte par fax ou par e-mail	1,50 €
Relevé de compte décadaire <sup>(1)</sup>	33 € / an
Relevé de compte en double <sup>(1)</sup>	23,08 € / an
Relevé de compte avec écritures classées <sup>(1)</sup>	23,08 € / an
Historique de compte	50 €

(1) Perception à date anniversaire

Tenue de compte	
Frais perçus pour la tenue d'un compte en euros <i>(le montant varie en fonction du coût de fonctionnement du compte, quelque soit le solde du compte)</i>	150 € /trimestre
Frais perçus pour la tenue d'un compte en devises	150 € /trimestre
Délivrance d'un RIB ou d'IBAN	Gratuit
Compte créditeur en franc suisse (CHF)	charge d'intérêt de 1,25 % <sup>(1)</sup>
Changement d'adresse ou modification d'intitulé	Gratuit
Frais de conservation du courrier à l'agence	90 €/an
Frais perçus sur un compte sans mouvement	30 €/an

Services en agence	
Versement / retrait d'espèces	Gratuit
Opération nécessitant un transport de fond	Répercussion du coût
Frais d'édition d'un relevé de compte au guichet	4,01 €
Frais de recherche de documents :	
(par document)	- supérieure à 3 mois ou urgente 34,80 € - inférieure à 3 mois 16,80 € - par photocopie + 1,08 €

(1) Révisable.

Frais de recherche complexe	Sur devis
Frais d'attestations diverses	18,56 €
Frais de location de coffre-fort	à partir de 110 €/an
Change de devises : - sur un compte de même devise <sup>(1)</sup>	3 %, minimum 7,60 €
- sur un compte en euros	Cours d'achat/vente
Frais de dossier succession	0,50 % de l'actif - Min 100 € - Max 900 €
Frais de gestion annuels d'une succession	125 €/an
Frais sur dossier de donation ou partage successoral	Sur étude, Min. 150 €
Frais de courrier	Répercussion des frais
Fax : • France	5,02 €
• Etranger	7,02 €

## Banque à distance

<b>Espace en ligne</b>	
Abonnement à des services de banque à distance	Gratuit <sup>(1)</sup> avec la dématérialisation des documents (dont relevés de compte), sinon 4 €/mois, soit 48 €/an <sup>(1)</sup>
<b>Téléphone Mobile</b>	
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS	3 €/mois

(1) Hors coût du fournisseur d'accès internet.

## Vos moyens et opérations de paiement

<b>Cartes</b>	
<b>Cotisation cartes :</b>	
Carte de paiement à autorisation systématique Carte Visa Electron <sup>(1)</sup>	37 €/an
Carte de paiement internationale à débit immédiat <sup>(1)</sup>	
• Carte Visa Classic	46 €/an
• Carte Visa Premier	138 €/an
• Carte Visa Infinite	330 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé <sup>(1) (2)</sup>	
• Carte Visa Classic	52 €/an
• Carte Visa Premier	138 €/an
• Carte Visa Infinite	330 €/an

### Païement et retrait :

Frais par retrait d'espèces à un DAB <sup>(3)</sup>	
en France et dans les pays de l'EEE <sup>(4)</sup> en euro	Gratuit
Frais par retrait d'espèces à un DAB <sup>(3)</sup>	
dans les pays de l'EEE <sup>(4)</sup> hors euro et dans les pays hors EEE <sup>(4)</sup>	
• Carte Visa Infinite	1,5 % + 1,50 €
• Autres cartes	2,80 % + 3 €
Frais sur paiement par carte dans les pays de l'EEE <sup>(5)</sup> hors euros et dans les pays hors EEE <sup>(5)</sup>	
• Carte Visa Infinite	1,5 % + 0,4 €
• Autres cartes	2,80 % + 0,80 €

### Autres services :

Remplacement de carte avant son échéance	13,04 €
Remplacement d'une carte bancaire en urgence	55 €
Remplacement de la carte d'authentification	13,04 €
Lecteur 3D Secure : dispositif d'authentification forte	
• 1 <sup>er</sup> lecteur :	Gratuit
• lecteur supplémentaire ou remplacement sans restitution	10,03 €
Demande de code confidentiel	11,54 €
Réclamation	45,60 €
Carte bloquée	45,60 €
Frais de recherche	9 €
Frais d'envoi d'une carte en recommandé à la demande	12,04 €
Frais d'opposition carte par le porteur	Gratuit

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Frais de relèvement de plafond (pour une durée de 3 mois maximum)	11,54 €

(1) Demi-tarif pour la deuxième carte du ménage (comptes joints). (2) Paiement carte à débit différé, arrêté le 25 (inclus) du mois, imputation et date de valeur au dernier jour ouvré du mois. (3) D.A.B. : Distributeur Automatique de Billets. (4) EEE : Espace Economique Européen.

### En cas de perte ou de vol de votre carte :

Centre d'opposition : 03 88 39 85 78 (numéro non surtaxé + coût selon opérateur) ; depuis l'étranger : 00 (33) 3 88 39 85 78. Pour toute opposition, vous devez indiquer votre numéro de carte et sa date de validité.

### Virements

#### • En France et en Europe

#### Emission d'un virement SEPA <sup>(1)</sup>

*Virement libellé en euros émis vers ou reçu d'un pays de l'E.E.E soumis au règlement CE n° 924/2009 + Andorre, Vatican, Saint Marin, la Suisse et Monaco*

Frais par virement SEPA occasionnel avec IBAN	
- En agence	3,95 €
- Par internet	Gratuit
- A destination d'un compte interne RMM	Gratuit
Frais par virement SEPA permanent	
- Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
- Frais par virement permanent	1,25 €

#### Emission d'un virement de trésorerie

*Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire*

- Par internet	7,20 €
- En agence avant 11h	17,40 €
- En agence après 11h	33 €

#### Réception d'un virement SEPA <sup>(1)</sup>

Virement en euro en provenance de la zone euro SEPA au format SEPA

#### • À l'étranger

#### Emission d'un virement international (virement non SEPA)

*Frais par virement international <sup>(3)</sup>, Virement international : virement toutes devises <sup>(2)</sup>, tous pays sans limite de montant dont virement en euros, hors zone SEPA*

Frais par virement international <sup>(3)</sup>	
- Ordre inférieur à 300 € (forfait)	19,20 €
- Commission de transfert <sup>(5)</sup> :	
jusqu'à 100 000 €	2,4‰
de 100 001 € à 400 000 €	0,6‰
au-delà de 400 000 €	0,15‰
Avec un minimum de	19,20 €
- Frais SWIFT	12 €
- Frais de dossier	3,60 €

#### Autres services

Frais supplémentaires pour transfert USD, GBP, CHF, et CAD en valeur "J"	18 €
Frais d'envoi copie SWIFT	9,60 €

#### Réception d'un virement international (virement non SEPA <sup>(1)</sup>)

Commission de rapatriement	19,20 €
----------------------------	---------

(1) SEPA : Single Euro Payment Area. Virement automatisable en euros vers l'U.E., comportant obligatoirement l'IBAN du bénéficiaire et à condition que la banque du bénéficiaire soit accessible automatiquement. La zone SEPA est actuellement composée des Etats membres de l'E-E-E ainsi que la Principauté d'Andorre, la Cité du Vatican, la Suisse, la Principauté de Monaco et la République de Saint-Martin. (2) Avec en sus marge et commission de compte. (3) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises. (4) En cas d'annulation d'un transfert déjà exécuté, les frais perçus seront conservés et majorés des frais réclamés par les correspondants. (5) Commission dégressive par tranches cumulatives.

Rapatriement avec change : mise à disposition des fonds à réception des instructions de cession +2 jours ouvrés.

Les virements à destination d'un des pays membres de l'EEE sont traités en frais partagés, option «SHA».

Pour tous les autres transferts il est important de préciser l'option à retenir :

- Option «OUR» tous les frais, y compris ceux des correspondants, sont à charge du donneur d'ordre de 20 € à 75 € en fonction du montant transféré ;

- Option «SHA» les frais sont répartis entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire ;
- Option «BEN» les frais sont tous à charge du bénéficiaire (frais RMM et frais des correspondants compris).

Le délai maximum de traitement de vos ordres est pour un transfert au bénéficiaire :

- en euros : le jour de réception de l'ordre par RMM + 1 jours ouvré maximum, pour les transferts nationaux et sur la zone EEE <sup>(1)</sup>, + 2 jours ouvrés maximum pour les transferts internationaux (hors EEE).
  - en devises <sup>(2)</sup> : le jour de réception de l'ordre par Rmm + 3 jours ouvrés maximum.
- Rapatriement avec change <sup>(2)</sup> : mise à disposition des fonds à réception des instructions de cession avant 14H + 2 jours ouvrés maximum.

(1) Espace Economique Européen. (2) Quelle que soit la devise.

Prélèvements SEPA / TIP	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Frais d'opposition à un prélèvement avant exécution	Gratuit
Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrent (retrait du consentement)	Gratuit
Chèques <sup>(1)</sup>	
Frais d'envoi de chéquier en recommandé à la demande	10,20 €
Mise à disposition au guichet	Gratuit
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	22,20 €
Chéquier de dépannage	10,98 €
Chéquier libellé en devises étrangères	10,98 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	15 €
Demande de photocopie de chèque	14,40 €
Opération d'encaissement de chèque avec l'étranger	
Commission <sup>(2)</sup>	1,2 ‰
• avec un minimum de	24 €
• avec un maximum de	138 €
Chèque inférieur à 100 € forfait de	9,60 €
Demande de sort	24 €
Chèque impayé	35 €
Opération de paiement de chèque avec l'étranger	
En euro	Cf. commission de transfert
En devise	Commission de change à ajouter
Frais de SWIFT	12 €

## Offres groupées de services

### Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients dont la situation de fragilité financière a été appréciée en application de l'article R 312-4-3 du Code Monétaire et Financier

Cotisation mensuelle 3 €/mois

Une carte Visa Electron (carte à autorisation systématique), 4 virements permanents, 4 virements mensuels SEPA, 2 chèques de banque par mois, accès consultation Espace en ligne, une alerte SMS par semaine, commission d'intervention 4 € par opération et plafonnées à 20 €/mois. Plafonnement des frais d'incidents bancaires (commission d'intervention, frais de rejet de prélèvement, TIP et virement) dans la limite de 25 €/mois.

(1) Les remises de chèques effectuées avant 15h30 sont comptabilisées le jour même, après 15h30 la comptabilisation est reportée au jour ouvré suivant. Date de valeur sur remise de chèque : jour de comptabilisation + 1 jour ouvré.

(2) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises. Des frais de courrier sont à rajouter dans le cas d'encaissement en crédit ferme (frais de port variable selon courrier recommandé, express).

## Irrégularités et incidents

### Commission d'intervention

(somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...).

- par écriture 8 €
- maximum par mois 80 €

Opérations particulières	
Changement d'adresse non signalé	25,08 €
Frais de retour de pli non distribué	15 €
Frais de destruction de tout moyen de paiement non retiré par le client dans un délai de 6 mois	6 €
Frais par saisie attribution conservatoire	100 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100 €
Frais de main levée de saisie	10 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,20 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	25 €

### Incidents de paiement

#### Les incidents liés au chèque émis

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (facturation due si chèque non rejeté)	12,54 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
• chèque inférieur à 50 €	30 €
• chèque supérieur à 50 €	50 €
Chèque payé émis sous le coup d'une interdiction	30,10 €
Attestation de non paiement d'un chèque rejeté	25,80 €
Rejet de chèque sur nos caisses : autres motifs	18,30 €

#### Les incidents liés aux remises de chèques

Chèque revenu impayé : - sans provision	Gratuit
- autres motifs	18 €
Attestation de non paiement réclamée à un confrère	13,80 €

#### Les incidents liés aux autres moyens de paiement

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision	montant du rejet maximum 20 €
Forfait de frais par virement rejeté pour défaut de provision	montant du rejet maximum 20 €
Attestation de paiement	10,98 €

### Découverts et crédits

Les taux appliqués dépendent de la nature du crédit (découvert en compte autorisé ou non, crédits...). Le taux de base de notre établissement s'établit à 7,10%. Il peut évoluer selon les tendances du marché monétaire.

Vous êtes informés de votre taux nominal annuel et du taux effectif global calculé selon la méthode proportionnelle ou équivalente (taux qui inclut les intérêts et certaines commissions) sur les tickets d'agios trimestriels et dans nos contrats de crédit. Les conditions de nos concours s'inscrivent dans le cadre de la réglementation relative aux taux d'usure.

Les échelles d'agios sont disponibles sur simple demande. Les intérêts débiteurs et le taux annuel effectif global (TAEG) sont calculés sur 365 jours et 366 jours pour les années bissextiles.

Dans le cas d'un index à taux variable, lorsque sa valeur est négative sur la période de calcul des intérêts dus au Prêteur, elle est remplacée par zéro dans ces calculs.

#### Frais de constitution de garantie

Tarif variable selon type de garantie	Nous consulter
---------------------------------------	----------------

#### Facilité de caisse et/ou découvert

Frais de dossier (commission d'ouverture et d'actualisation de dossier)	1 % min. 90 €
-------------------------------------------------------------------------	---------------

#### Les comptes en Euros

• Intérêts débiteurs <sup>(1)</sup>	
découvert non autorisé	taux de base RMM + 7,40 %
découvert autorisé :	
- sur encours autorisé	Conditions conventionnelles
- sur encours dépassant l'autorisation	Le taux d'intérêt débiteur est majoré, sans pouvoir excéder le taux standard

• Montant min. des intérêts entraînant une perception	1,50 €
• Commission de plus fort découvert <sup>(1)</sup>	de 0,7 ‰ à 1 ‰
• Frais d'arrêtés de comptes <sup>(3)</sup>	de 12 € à 120 €

### Les comptes en devises

• Taux d'intérêts débiteurs <sup>(1)</sup>	en fonction de chaque devise concernée
• Commission de plus fort découvert <sup>(1)</sup>	de 0,7 ‰ à 1 ‰
• Frais d'arrêtés de comptes <sup>(3)</sup>	de 12 € à 120 €

(1) Frais et commissions compris dans le taux annuel effectif global (TAEG).

(2) Commission de plus fort découvert : perçue sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois.

(3) Frais et commissions non compris dans le taux annuel effectif global (TAEG). (4) Commission de mouvement : calculée sur les mouvements débiteurs.

Exemple de calcul de TAEG selon la méthode équivalente : utilisation d'un découvert de 10 000 € en permanence sur un trimestre (90 jours), au taux nominal de 14,50 %.

Application de la méthode des nombres :

- calcul des nombres débiteurs :  $10\,000 \times 90 = 900\,000$  €

- intérêts dus en fin de trimestre :  $900\,000 \times 14,50\% / 365 = 357,53$  €

- commission de plus fort découvert :  $3 \times 10\,000 \times 0,07\% = 21$  €

Le taux journalier est de  $(357,53 \text{ €} + 21 \text{ €}) / 900\,000 = 0,0421\%$

Le taux annuel effectif global ressort à  $(1 + 0,0421\%)^{365} - 1 = 16,59\%$

### Les crédits par signature

Commission trimestrielle <sup>(1)</sup>	1,5 % à 3 % / an
avec un minimum trimestriel de	38 €
Frais d'acte <sup>(2)</sup>	de 108 € à 552 €

### Crédits à la consommation

#### Les prêts personnels (non revolving)

Taux nominal annuel	Fixé contractuellement
Frais de dossier <sup>(3)</sup>	1 % minimum 120 €
Assurances décès, incapacité de travail	Nous consulter

(1) Selon la nature de l'engagement. (2) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

(3) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

### Crédits immobiliers

Frais de dossier <sup>(1)</sup>	de 1 % à 2 % avec un minimum de 460 €
Prêts éligibles (ou non) au marché hypothécaire	Taux nominal annuel fixé contractuellement
Prêts épargne logement	Taux nominal annuel réglementé

(1) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

### Opérations diverses

Réaménagement de prêt : modification de l'offre ou des conditions contractuelles, renégociation de taux de crédit	2 % du capital restant dû, minimum 750 € maximum 2000 €
Avenant de prorogation de prêt	150 €
Rédition d'un tableau d'amortissement supplémentaire	24 €
Changement de compte à débiter	24 €
Changement de date d'échéance	24 €
Demande de décompte de remboursement de prêt (hors crédit immobilier soumis au code de la consommation)	24 €
Attestation diverse	24 €
Fourniture d'échelle d'intérêts	3 €/échelle
Rejet d'échéance de prêt	45,60 €
Frais de main-levée ou de renouvellement de garantie non hypothécaire <sup>(1)</sup>	de 36 € à 600 €
Lettre d'information aux cautions	49,20 € par lettre

(1) Selon la complexité du dossier.



## Epargne et placements financiers

### Epargne bancaire

#### Les services

Transfert de PEL ou de CEL	70 €
Frais d'émission de bons de caisse	50 €
Remboursement de bons de capitalisation	50 €

### Placements financiers

#### Commission de mouvement

Bourse de Paris <sup>(1) (2) (6)</sup>	
• Achat ou vente d'actions	1,56 % minimum 16,80 €
• Achat ou vente d'obligations	0,78 % minimum 16,80 €
• Tarification complémentaire pour le SRD	nous consulter
• Autres titres ou valeurs mobilières	nous consulter
Bourses étrangères <sup>(1) (6)</sup>	
• Commission <sup>(3)</sup>	1,66 % minimum 42 €
• Courtage Brokers	Selon marché
Opération sur titres non cotés <sup>(6)</sup>	
• Achat ou vente (frais de dossier en sus)	1,56 % minimum 50,17 €
Produits structurés	
• Achat	2 % maximum (selon la maturité du produit)
• Vente	1 % ou commission de remboursement 1 % maximum
OPC extérieurs <sup>(4) (6)</sup>	
• Achat (frais de dossier en sus)	1,56 % minimum 96 € <sup>(5)</sup>
• Vente	Commission fixe 96 € <sup>(5)</sup>
• Vente d'OPC conservés chez l'émetteur	1,56 % min. 96 € <sup>(5)</sup>
OPC Rothschild and Co Asset Management Europe <sup>(4)</sup>	
• Achat	0,50 % <sup>(5)</sup>

#### Opérations sur titres <sup>(1)</sup>

Achat ou vente de bons, de droits, de rompus (pour les opérations d'un montant unitaire supérieur à 100 €)	1,56 %
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------

(1) Selon le cas, la taxe sur les transactions financières est perçue en sus. (2) Le courtage Broker est inclus dans le tarif. (3) Peut varier selon la place de cotation (nous consulter). (4) Dans le cadre de la distribution des OPC, Rothschild Martin Maurel Asset Management pourra percevoir, sans charge supplémentaire pour le souscripteur, une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion. Le détail est disponible auprès de votre conseiller ou sur le site internet de Rothschild Martin Maurel (5) Hors droits d'entrée et sortie appliqués à l'OPC. (6) Pour les PEA et PEA-PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais visés dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

#### Achat et vente de métaux précieux

Commission (non soumise à TVA)	2,5 % minimum 30 €
Vente d'or uniquement (y compris CRDS de 0,50 %)	11,5 % de taxe fiscale

Les dépôts en métaux précieux n'ont pas la nature juridique d'instruments financiers et ne bénéficient donc pas du mécanisme de garantie des titres.

#### Droits de garde (trimestriels) <sup>(1)</sup>

OPC gérés par Rothschild and Co Asset Management Europe <sup>(2)</sup>	Gratuit
France Investipierre	Gratuit

#### Autres Titres :

• Valeurs françaises	0,15 %
• Valeurs étrangères	0,30 %
• Minimum de perception par ligne <sup>(3)</sup>	3,42 €
• Minimum de perception par ligne au nominatif administré <sup>(3)</sup>	15,05 €
• Minimum par « compte titres »	23,10 €
• Métaux précieux déposés en compte	0,30 % minimum 25 €

(1) sur la base de l'estimation du portefeuille titres au 31 décembre de l'année précédente, au 31 mars, 30 juin et 30 septembre de l'année en cours. Pour les PEA et PEA-PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais visés dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020. (2) Sauf pour les OPC dont la gestion financière est sous-traitée à l'extérieur qui sont soumis aux mêmes droits de garde que les portefeuilles Bourse de Paris.

Mandat de gestion	
Tarification classique	nous consulter
Tarification au forfait	nous consulter
Opérations diverses	
Attribution d'actions, paiement de coupons	Gratuit
<b>Valeurs et OPC non cotés sur un marché organisé ou conservé chez l'émetteur :</b>	
• Frais d'ouverture de dossier (commission de mouvement en sus)	75,25 €
• Frais par opération (paiement de coupons, opération sur titres, etc.)	50,17 €
<b>Métaux précieux déposés en compte titres :</b>	
• Ouverture de dossier	75,25 €
<b>Valeurs et titres au nominatif ou hors EUROCLEAR :</b>	
• Conversion de forme (au porteur, au nominatif administré ou au nominatif pur)	50,17 €/ligne
• Frais d'administration de valeurs et d'OPC non cotés sur un marché organisé ou conservés chez l'émetteur	0,30 %/trimestre min. 25 €
<b>Transfert de titres vers un autre établissement hors PEA et PEA-PME :</b>	
• Titres en dépôt en France	12,04 €/ligne
• Titres en dépôt à l'étranger	56,18 €/ligne
Avec un minimum de	85,28 €
<b>Transfert de PEA ou PEA-PME vers un autre établissement :</b>	
• Titres cotés	15 €/ligne
• Titres non cotés	50 €/ligne
Avec un plafond global de	150 €
Prestation de conseil en investissement	Nous consulter
Relevé titres mensuel	54 €/an
Service de récupération des impôts sur les revenus étrangers	100 €
Relevé ISF	45,16 €

## Assurance et Prévoyance

Les assurances liées à vos comptes et à vos moyens de paiements	
Cotisation à une offre d'assurance de compte <sup>(4)</sup>	19 €/an
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement <sup>(4)</sup>	30 €/an
2 <sup>ème</sup> contrat sur le même compte	23 €/an par titulaire

(1) Ils sont prélevés d'avance au cours de chaque trimestre civil, respectivement sur la base de l'estimation du portefeuille titres au 31 décembre de l'année précédente, au 31 mars, 30 juin et 30 septembre de l'année en cours. En cas d'ouverture en cours de trimestre, ils sont calculés prorata temporis. (2) Sauf pour les OPC dont la gestion financière est sous-traitée à l'extérieur qui sont soumis aux mêmes droits de garde que les portefeuilles Bourse de Paris. (3) Ces frais sont perçus en lieu et place du barème proportionnel, lorsque ce dernier est inférieur au minimum de perception par ligne. (4) Par titulaire.

## International

### Commission de change <sup>(1)</sup>

• Jusqu'à 100 000 €	1 ‰
• de 100 001 € à 400 000 €	0,25 ‰
• au-delà de 400 000 €	0,0625 ‰
Avec un minimum de	16 €

(1) Commission dégressive par tranches cumulatives.

### Opérations diverses

Frais de relance (unitaire)	25,80 €
Renseignements commerciaux à l'étranger	Nous consulter
Frais fixe en sus des opérations selon le cas :	
• SWIFT (par message)	12 €
• Courrier France	13,20 €
• Courrier Europe	24 €
• Courrier Reste du monde	33 €
• Fax France	5,02 €
• Fax Europe	7,02 €
Frais de courrier express	Répercussion des frais engagés

### Autres services

• Nantissement pour compte de tiers	nous consulter
• Séquestre	nous consulter

### Résoudre un litige

Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de nos services, votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions.

Si vous n'obtenez pas une réponse qui vous satisfait, vous pouvez prendre contact avec notre service Organisation qui recherchera une solution à vos attentes.

Rothschild Martin Maurel / Service Organisation  
43, rue Grignan CS 60001 - 13253 MARSEILLE CEDEX 6

Vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande dans les 10 jours ouvrés. Nous prendrons en charge immédiatement votre réclamation et nous vous apporterons une réponse dans un délai maximum de 2 mois.

Après épuisement des procédures de réclamations internes à Rothschild Martin Maurel, vous pouvez vous adresser au médiateur bancaire :

Monsieur le Médiateur  
CS 151 75422 - PARIS Cedex 09

[www.rothschildmartinmaurel.com](http://www.rothschildmartinmaurel.com)

## Paris

Siège : 29, avenue de Messine - 75008

Tél. +33 (0)1 40 74 40 74

Fax +33 (0)1 40 74 48 70

## Marseille

43, rue Grignan - 13006

Tél. +33 (0)4 91 04 82 82

Fax +33 (0)4 91 33 86 97

## Lyon

23, rue Neuve - 69001

Tél. +33 (0)4 72 10 28 28

Fax +33 (0)4 72 10 82 79

## Aix-en-Provence

18, cours Mirabeau - 13100

Tél. +33 (0)4 42 16 03 50

Fax +33 (0)4 42 16 03 51

## Bordeaux

13, place des Quinconces - 33000

Tél. +33 (0)5 57 85 47 99

Fax +33 (0)5 57 85 47 98



**Rothschild  
Martin Maurel**